



Savoir -faire

BULLETIN DE L'ICSE FÉVRIER 2000

Agents-gestion et affaires consulaires

Formation rigoureuse en vue d'un poste à l'étranger

La formation offerte aux nouveaux agents de la gestion et des affaires consulaires constitue l'un des programmes de formation les plus intensifs dispensés à l'ICSE. Après la session d'introduction et quelques cours de base aux côtés de leurs collègues FS en septembre, les recrues reçoivent une formation en cours d'emploi sous la direction d'un superviseur/mentor.

D'octobre à janvier, en plus de l'apprentissage en milieu de travail, les recrues sont tenues d'assister à environ 30 jours de formation en classe. Ces cours, qui visent à les préparer à assumer diverses responsabilités lorsqu'en poste à l'étranger, traiteront des questions de prestation des services consulaires et de gestion des finances, du matériel et des biens immobiliers des programmes des missions, ainsi que de gestion des ressources humaines ayant trait aux employés recrutés sur place (ERP).

Pour étayer la formation que les nouveaux agents de la gestion et des affaires consulaires débutants ont reçue en classe, on les envoie généralement en service temporaire à l'étranger pour environ trois semaines au cours de février ou mars. Or, pour la première fois cette année, l'affectation temporaire, qui sera conçue et gérée par l'ICSE, fera partie intégrante du programme de formation. On assurera donc ainsi la cohérence et l'efficacité de cet important volet de la préparation de ces recrues au travail et à la vie à l'étranger.

Lorsque les agents reviennent à Ottawa au terme de leur service temporaire, ils devront, dès avril, refaire leurs bagages pour une tournée d'étude à travers le Canada, avec leurs collègues FS et



Les nouveaux agents gestion/consulaire dans ce cours: de gauche à droite, à l'arrière: Steven Chapman, Luc Cormier, Chuck Andeel, William Douglas, Ray Frankhauser, Devraj Harry-Paul Marie-Josée Gingras, Manuel Mulas et Josée Rivard; à l'avant: Nancy Westhaver, Neeta Chhibber, Marlène Gagné, Perry Samoyloff, David Marion, Tony Cantin, Isabelle Desjardins et Simon Flamand-Hubert. Absente: Johanne Coulombe.

suivant un itinéraire préparé en consultation avec l'ICSE. Puis, vient en mai, le programme de perfectionnement en supervision. Enfin, pour la plupart des agents, un programme pré-affectation leur offre des cours portant sur leurs fonctions spécifiques.

Le programme de pré-affectation

Le Centre de Services (SERV) offrira un programme de pré-affectation de février à juin. Ce programme comprend des séances administratives obligatoires ainsi qu'une vingtaine d'ateliers. La séance administrative obligatoire présente de l'information administrative très utile et essentielle à la bonne préparation de son affectation. Les ateliers couvrent une gamme de sujets tels que le testament et la planification successorale, la préparation de son déménagement, déménager sa famille à l'étranger et le protocole et les réceptions à l'étranger. Les employés et les conjoints qui prévoient partir en affectation en l'an 2000 sont invités à y assister.

Le Centre de services offre aussi des ateliers, d'avril à juin, pour l'emploi des conjoints qui partent en affectation. Certains des ateliers présentés sont: développer sa carrière portative, les stratégies de recherche d'emploi à l'étranger, le travail autonome à l'étranger et l'enseignement du français ou de l'anglais langue seconde. L'objectif de ces ateliers est d'aider les conjoints à trouver un emploi à l'étranger.

Le programme de pré-affectation et les ateliers d'emploi pour les conjoints seront annoncés sur le réseau Signet et sur la page intranet de HPD. Pour de plus amples renseignements sur ces ateliers, n'hésitez pas à communiquer avec Aline Taillefer-McLaren au Centre de services (995-8910).

Erratum

Oh là là! Nous sommes vraiment désolés. Dans le numéro de décembre, nous avons identifié incorrectement Patricia Fortier, IDC, comme Patricia Lortie, IMD, sur la photo de groupe Leadership stratégique.